



Centre de Ressources Comptabilité Finance

Lycée MARIE CURIE
Avenue du 8 mai 1945 - BP 348
38435 ECHIROLLES cedex
<http://crcf.ac-grenoble.fr/>

LE REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES

Ressources :

<https://www.cours-cherry.fr/protection-des-donnees-personnelles.html>

<https://www.cours-cherry.fr/rgpd-et-mentions-obligatoires.html>

Travail à faire :

À partir de vos connaissances et de votre recherche documentaire relative au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD, en anglais : GDPR) notamment sur le site de la CNIL :

- 1 – Indiquer la portée et les enjeux du règlement européen.
- 2 – Définir une donnée personnelle et un traitement de données personnelles.
- 3 – Citer des informations permettant d'identifier directement ou indirectement une personne.
- 4 – Préciser les principes sous-jacents au RGPD qui étaient déjà applicables dans les lois nationales.
- 5 – Indiquer les principes introduits par le RGPD.
- 6 – Exposer les risques encourus par une entreprise en cas de non-conformité au RGPD.
- 7 – Citer trois actions fondamentales à réaliser pour s'assurer de la conformité d'une entreprise au RGPD.
- 8 – Indiquer les points essentiels devant être mentionnés dans la fiche descriptive des activités à recenser par les entreprises en application du RGPD.
- 9 – Lister les données « sensibles » dont l'usage est strictement encadré par la loi Informatique et libertés et le RGPD.
- 10 – Préciser les cas de conduite d'une analyse d'impact sur la protection des données.
- 11 – Citer trois recommandations afin de s'assurer de la conformité au RGPD en cas de :
 - création d'un site vitrine et d'utilisation d'un traceur,
 - communication sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook, etc.),
 - vente en ligne afin de s'assurer de la conformité au RGPD.

Un document synthétique est à rendre à l'issue de ce travail.

Vous veillerez à en soigner la présentation et l'orthographe.

L'évaluation tiendra compte du contenu de l'analyse et de la forme de la synthèse.